

I Am Nojoom, Age 10 and divorced

de Khadija Al-Salami

Yémen/France, 2014, 96', vo st fr

**MARIAGES FORCÉS,
UNE RÉALITÉ TOUJOURS PRÉSENTE**
Mercredi 4 mars - 10h00
Thématiques :

Mariages forcés, code d'honneur, droits des enfants, droits des femmes, égalité femmes-hommes


Intervenantes :

Khadija Al-Salami, réalisatrice du film

Une représentante de la fondation Surgir

Modération :

Jasmin Basic, programmatrice de la section Fictions et droits humains au FIFDH, historienne du cinéma

Liens Internet :
Faits et chiffres
<http://data.unicef.org/child-protection/child-marriage>
Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
<http://www.unfpa.org/fr/mariage-d'enfants>
Top 10 myths about child marriage - UNFPA
<http://www.unfpa.org/news/top-10-myths-about-child-marriage>
Mariage d'enfants au Yémen - Human Rights Watch
<http://www.hrw.org/fr/news/2013/09/11/yemen-il-faut-mettre-fin-au-mariage-d-enfants>
Fondation Surgir - mariage forcé, crime d'honneur
<http://www.surgir.ch>
To young to wed - campagne UNFPA
<http://tooyoungtowed.org/>
Prévention des mariages forcés - SPPE
<http://www.ge.ch/egalite/violence/mariages-forces.asp>

Dans les contrées reculées du Yémen, Nojoom, 10 ans, vit avec ses parents sur une exploitation de caféiers. Victime de la pauvreté et du code d'honneur, la famille s'exile à Sanaa où Nojoom est vendue à un homme de 20 ans son aîné pour devenir son épouse. Trop vite arrachée à l'enfance et livrée aux supplices du mariage forcé, la jeune fille s'enfuit pour mener seule son combat vers le divorce. En nous faisant voyager à travers des décors à couper le souffle, le film montre combien l'ignorance et la soumission aux traditions peuvent faire des ravages.

Inspirée de l'histoire vraie de Nojood Ali, la réalisatrice Khadija Al-Salami, elle-même mariée de force à 11 ans, réalise un premier film de fiction marquant, magnifique plaidoyer pour toutes ces filles que l'on a voulu rendre femmes trop tôt. Illustrant la condition des femmes au Yémen, le film invite également à une réflexion sur les questions des droits de l'enfant et de l'égalité femmes-hommes.

Selon les estimations, en 2015, 13,5 millions d'enfants, dont 82% de filles, seront mariés avant 18 ans. Plus de 4,5 millions le seront avant 15 ans. A l'échelle de la planète une femme sur trois âgée de 20 à 24 ans a été mariée avant sa majorité.

Le mariage forcé est une pratique ancestrale et patriarcale qui constitue une violation des droits de la personne. Malgré les lois qui l'interdisent, cette pratique reste courante, notamment à cause de la pauvreté et des inégalités entre les sexes qui perdurent.

Ces mariages raccourcissent l'enfance de manière dramatique : le futur époux est généralement nettement plus âgé, les filles doivent endosser un rôle d'épouse, tenir le ménage, abandonner l'école et mettre au monde des nouveau-nés alors qu'elles n'y sont pas prêtes physiquement.

(sources : UNICEF + UNFPA)